

Date 19-avr.-2023
d'émission

Date de révision 04-oct.-2025

Version 5

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Cal-Brite +

Autres moyens d'identification

Code du produit 4133-01 4133-08

N° ID/ONU UN1760

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Aucun renseignement disponible

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Nu-Calgon
2611 Schuetz Road
St. Louis, MO 63043
(800) 554-5499
<http://www.nucalgon.com/>

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols.

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

Traitements spécifiques (voir la section 4 de la SDS).

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

10 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion.

19.7 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur).

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Fluorosilicic Acid	16961-83-4	3 - 7	*
Glycolic Acid	79-14-1	1 - 5	*
Editronic Acid (Phosphonic Acid)	2809-21-4	0.1 - 1	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux

Une consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Contact avec les yeux	Ne pas frotter la partie touchée. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.
Ingestion	Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en yeux ou les vêtements.	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.
Effets d'une exposition	Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée.
--------------------------	--

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention et précautions spéciales pour les pompiers complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**Précautions personnelles**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Conseils sur la manutention sécuritaire**

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de la zone de travail, soumis à un contrôle obligatoire (MAC ou TSEL)****Limites d'exposition**

Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition professionnelle à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	TWA: 2.5 mg/m ³ F	TWA: 2.5 mg/m ³ F (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³	TWA: 2.5 mg/m ³ ; F IDLH: 250 mg/m ³

Limites d'exposition professionnelle Ce produit, tel que fourni, contient des matériaux qui n'ont pas de limites d'exposition biologique à déclaration obligatoire ou qui ne sont pas soumis aux exigences de déclaration des autorités locales.

Nom chimique	ACGIH
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	2 mg/L - urine (Fluoride) - prior to shift 3 mg/L - urine (Fluoride) - end of shift

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Gants de protection.

Protection de la peau et du corps Vêtements imperméables. Chaussures ou bottes sécurité.

Protection respiratoire Une protection respiratoire appropriée doit être choisie et utilisée en fonction de la nature chimique, des dangers et de l'utilisation de ce produit et des exigences de sécurité des autorités locales. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Transparent Rose
État physique Liquide
Couleur Rose
Odeur (y compris le seuil olfactif)

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition SADT (°C)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH	0.5	Aucun connu
pH (en solution aqueuse)	0.5	Aucun connu
Viscosité cinématique	Not determined	Aucun connu
Viscosité	< 25 cP @ 75°F	
Solubilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Remplir
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité et/ou densité relative	1.080	
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité lbs/gal	9.0	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Caractéristiques des particules		Aucun connu
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Teneur en COV (%) 0

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Incompatible avec les agents oxydants. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. Données toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	Corrosif par inhalation.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Corrosif. Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes** Aucun renseignement disponible.**Toxicité aiguë** Aucun renseignement disponible.**Mesures numériques de la toxicité** Aucun renseignement disponible.

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	5,720.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	99,999.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur)	99,999.00 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	106.80 mg/l

10 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

19.7 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	= 430 mg/kg (Rat)	-	= 1.11 mg/L (Rat) 1 h
Glycolic Acid 79-14-1	= 1950 mg/kg (Rat) > 5 g/kg (Rat)	-	= 3.6 mg/L (Rat) 4 h

Editronic Acid (Phosphonic Acid) 2809-21-4	= 3130 mg/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	-
---	----------------------	--------------------------	---

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque des brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen	Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

Effets interactifs Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	-	LC50: =65mg/L (96h, Poecilia reticulata) LC50: =28.7mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-
Glycolic Acid 79-14-1	-	LC50: >5000mg/L (96h, Brachydanio rerio)	-	-
Editronic Acid (Phosphonic Acid) 2809-21-4	-	LC50: =868mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =360mg/L (96h, Daphnia magna)	-	EC50: =527mg/L (48h, Daphnia magna)

	Oncorhynchus mykiss	
--	---------------------	--

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycolic Acid 79-14-1	0.3
Editronic Acid (Phosphonic Acid) 2809-21-4	-3.5

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

États-Unis - numéro de déchet EPA D002.

Statut de déchets dangereux de la Californie Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

Note :

Conformément au CFR 173.154 (b) (2), pour les matières corrosives du groupe d'emballage III, ce produit peut être expédié en quantité limitée s'il est emballé dans une capacité nette de 5,0 L (1,3 gallon) pour les liquides ou de 5 kg maximum capacité de chacun pour les solides, emballés dans un emballage extérieur solide. Ne doit pas dépasser 30 kg (66 livres) de poids brut.

DOT

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Désignation	UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
Code ERG	8L
Désignation	UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid)

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	223, 274
EmS-N°	EmS F-A, S-B
Désignation	UN1760, Liquide corrosif, n.s.a.(contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid)

15. Informations sur la réglementation**Règlements internationaux**

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux).

LIS/LES	Est conforme à (aux).
EINECS/ELINCS	Non déterminé.
ENCS	Non déterminé.
IECSC	Non déterminé.
KECL	Non déterminé.
PICCS	Non déterminé.
AIIC	Non déterminé.
NZIoC	Non déterminé.
TCSI	Non déterminé.

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Inventaire australien des substances chimiques industriels

NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande

TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372.

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CAA (Loi sur la qualité de l'air)

Ce produit ne contient pas de substances polluantes réglementées en vertu de la Loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act - CAA).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des Etats-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Avertissement : Ce produit peut vous exposer aux produits chimiques y compris, 9-(2-carboxyphénol)-3,6-bis(diéthylamino)xanthylumchloride, qui est connu dans l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous www.P65Warnings.ca.gov.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	X	X	-
Phosphonic Acid 13598-36-2	X	-	-

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

16. Autres informations

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle C

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)

ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

Agence de protection de l'environnement

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 19-avr.-2023**Date de révision** 04-oct.-2025**Note de révision** Aucun renseignement disponible.**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique